

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1706

Société : RAM 109313

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL KARAFI MOHAMED

Date de naissance : 01-01-56

Adresse : HAX ARSALANE RUE 8 N° 17

AIN BOUJA CASA

Tél. : 06 79 71 71 98 Total des frais engagés : 750.00 Dhs

+ 421.80

Cadre réservé au Médecin

DR. MOHAMED ALAFI
ORL.
557, Bd. Mohamed VI
Tel.: 0522 82 75 91 - Casablanca
INPE: 091033886

1171.80

Date de consultation : 22/03/2022

Nom et prénom du malade : FOURKAÏ FATIHA Age: 64

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 07/03/22 Le : 22/03/22

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22.3.22	Cs +		250.00 500.00 750.00	Dr. Mohamed ALAFIF ORL. 557, Bd. Mohamed VI Tél.: 0522 82 79 91 Casablanca INPE : 091033886
	Audiogramme			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	21/03/2022	421,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

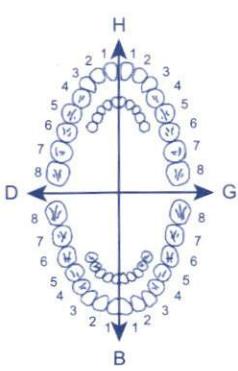
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
				Coefficient

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Mohamed ALAFIF

Spécialiste des Maladies et Chirurgie

Nez - Gorge - Oreilles

Cou - Face

Exploration de L'audition

Endoscopie

Ancien Médecin à L'hôpital

20 Août de Casablanca



الدكتور محمد العفيف

احترافي في أمراض و جراحة

الأذن والأنف والحنجرة

جراحة الوجه والعنق

الفحص بالمنظار

اختبار السمع

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالبيضاء

Casablanca, le .. 22-3-22

7me Pouresti RTTya

9800 1 S. Baycute —

Lapp — My 12 28m

376 4 S.V Diphendelic R-s

Lapp — R

71,30 } = 31
x 24 285,20

421,80

Ley — 12 pl Ley

Dr. Mohamed ALAFIF
557 Bd. Mohamed VI
Ex Route Mediouna
Casablanca
Tél.: 0522 82 75 91
INPE: 091033886

إقامة السلامة 557 شارع محمد السادس (طريق مديونة سابقا). الطابق الأول. الدار البيضاء
Résidence ESSALAMA 557, Bd. Mohamed VI (Ex Route Mediouna) - 1er Étage - CASA

Tél. : 0522 82 75 91

71,30

71,30

71,30

71,30

LOT : 720
PER : AUT 2024
PPV : 37 DH 60

BN: 2102099
EXP: 02-2024
PPC: 99,00 DH



Dr Mohamed ALAFIF

Spécialiste des Maladies et Chirurgie
Nez - Gorge - Oreilles
Cou - Face
Exploration de l'Audition
Endoscopie
Ancien Médecin à l'Hôpital
20 Août de Casablanca

الدكتور محمد العفيف

إخلاصي في أمراض و جراحة
الأذن و الأنف و الحنجرة
جراحة الوجه و العنق
الفحص بالمنظار
اختبار السمع
طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالبيضاء

FACTURE

Nom : FOU.RKANI

Prénom : FATIMA

Date : 28_3_22

Actes : Consultation = 250 DH +

Audiogramme = 500 DH

750 DH

Arrêté la présente facture à la somme de : Sept cent
cinquante dirhams

Dr. Mohamed ALAFIF
ORL.
557, Bd. Mohamed VI
Tél.: 0522 82 75 91 Casablanca
INPE: 091033886

Casablanca, le 22/3/2022

إقامة السلامة 557 شارع محمد السادس (طريق مديونة سابقا) - الطبقة الأولى - الدار البيضاء
Résidence ESSALAMA - 557, Bd Mohamed VI (ex-route Médouina) - 1^{er} Étage - Casablanca

الهاتف : 0522 82 75 91

Dr Mohamed ALAFIF

Spécialiste des Maladies et Chirurgie

Nez - Gorge - Oreilles

Cou - Face

Exploration de l'Audition

Endoscopie

Ancien Médecin à l'Hôpital

20 Août de Casablanca

الدكتور محمد العفيف

إختصاصي في أمراض وجراحة

الأذن والأنف والحنجرة

جراحة الوجه والعنق

الفحص بالمنظار

اختبار السمع

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالبيضاء

Nom : FOURKANI Prénom : FATIMA

Age: 64 Profession: SAUVEUR

Adresse: HAY ARSALANE RUE 8
..... 247 Bd MBDRI Casab.

Date: 22 3 82

AUDIOGRAMME

Observations :

Traitement Chirurgical

Date

Côté

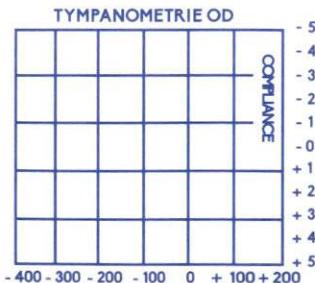
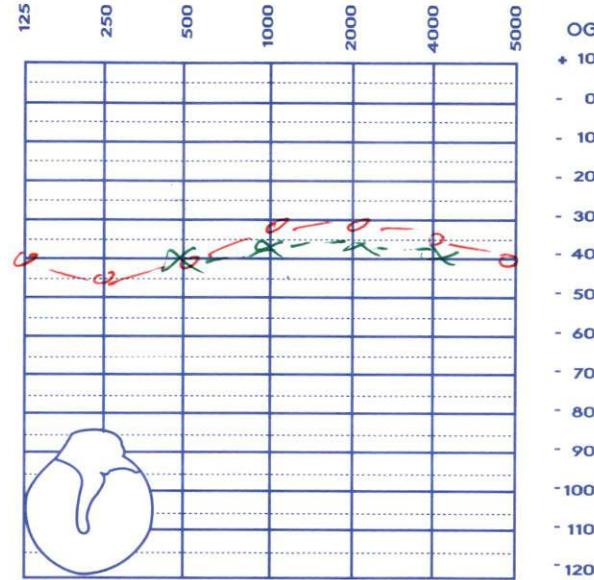
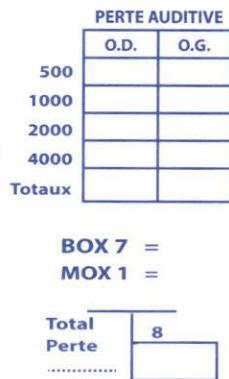
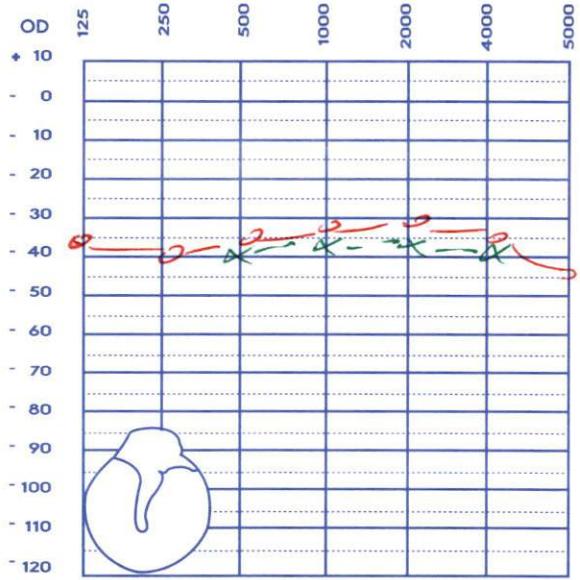
Type de l'intervention

Dr. Mohamed ALAFIF
ORL.
557, Bd. Mohamed VI
Tél.: 0522/82 75 91 Casablanca
INPE: 091033886

إقامة السلامة 557 شارع محمد السادس (طريق مديونة سابق) - الطابق الأول - الدار البيضاء

Résidence ESSALAMA - 557, Bd Mohamed VI (ex-route Médouna) - 1^{er} Étage - Casablanca

الهاتف: 05 22 82 75 91



W

